



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLOME DE MASTER MEEF

DU DOMAINE Sciences Humaines et Sociales
DE LA MENTION Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, Premier degré

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;
Vu l'arrêté du 27 Août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » ;
Vu l'arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 ;
Vu l'arrêté du 24 août 2022 portant renouvellement de l'accréditation de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de l'académie de Poitiers au sein de l'université de Poitiers ;
Vu la délibération n°CFVU 20241017_19 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 octobre 2024 adoptant à l'unanimité la charte des examens 2024-2025 ;
Vu les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévues pour l'année universitaire 2024-2025 ;
Vu les propositions de M. ALAMARGOT Denis

ARRÊTE

Article 1 :
Le Jury du semestre Pair et Impair de la première à la deuxième année de la session 1 à 2
est composé pour l'année universitaire 2024/2025 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

M.	ALAMARGOT Denis	Professeur d'Université
----	-----------------	-------------------------

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

M.	MILLOGO Victor	Maître de Conférences
----	----------------	-----------------------

Titulaires :

Mme	RENE Isabelle	Professeur Certifié
M.	BRUNET Christophe	Professeur Agrégé
M.	DUMONTAUX Vincent	Professeur Agrégé
M.	GANDON Jessy	Professeur des Ecoles
Mme	CORET Muriel	Maître de Conférences
M.	MARQUIS Hugues	Professeur Agrégé
M.	PENOT Jérôme	Professeur Agrégé
Mme	JOUBE Laure	Professeur Certifié
Mme	DEPOILLY Séverine	Maître de Conférences

Suppléants(es) :

M.	GARNIER Guillaume	Professeur Agrégé
M.	EPINOUX Nicolas	Maître de Conférences
M.	GOUDEAU Sébastien	Professeur d'Université
Mme	FAVRY Julie	Professeur Agrégé
Mme	BALLARA Laura	Professeur Certifié
M.	RAME Sébastien	Maître de Conférences
M.	GAULON Didier	Professeur de Lycée Professionnel
Mme	DARDENNE Sophie	Professeur Certifié
Mme	FEROC Isabelle	Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et M. ALAMARGOT Denis
sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 19 Novembre 2024

Pour la Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation,
la vice-présidente Formation
Noëlle DUPORT

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL